Le jugement de la Cour d'appel a été unanimement approuvé. »

— C'EST TOUT UN DRAME, drame sans apprêt, sans noirceur, mais plein d'attendrissement dans sa simplicité touchante que celui que nous raconte un journal de Paris.

Demay est un bon ouvrier, rangé travailleur, courageux autant qu'on doit l'être, quand on sent derrière soi une petite famille qui vous pousse ; une compagne que l'on aime et deux moutards aux cheveux blonds, robustes, pleins d'apétit, dont l'estomac demande chaque jour impérieusement sa ration habituelle.

Il y a là tous les éléments du bonheur, et cependant Demay n'est pas heureux. Que voulez vous ? Les temps sont durs : on chôme souvent dans cette froide saison; ces jours-là, il n'y a pas de pain à la maison, et dame ! c'est pitié quand on a là deux bons bras qui ne demandent qu'à travailler, et que la marmaille est tout de même obligé de tendre ses petites mains vers le père en pleurant.

Et puis, un mioche allait encore venir augmenter les charge de la famille. Est-ce que tout ce petit monde-là allait crever de faim ? Vrai, ça ne pouvait pas durer !

Demay trouve enfin un entrepreneur qui l'embauche et l'emmène en province.

Deux mois plus tard, c'était jeudi, Demay heureux et fier, débarquait à Paris. Le brave homme était enchanté. Il avait deux cents francs en poche — le fruit de ses privations — et gaiement il faisait résonner dans sa bourse de cuir le bruit réjouissant des beaux louis d'or et des grosses pièces de cent sous. C'était une fortune, le bonheur pour deux mois au moins.

C'est donc un refrain sur les lèvres qu'il gagnait la place Jussieu pour y prendre le tramway qui devait le conduire à Saint-Denis, dans une demi-heure il allait surprendre sa bonne femme et ses mioches ?

Demay avait déjà le pied sur la plate forme quand tout-à-coup il aperçoit près du conducteur un paquet laissé sans doute par un voyageur distrait. Mais si par hasard il y avait qnelque objets précieux dans ce paquet, une montre, un bijou, de l'argent peut-être ? Le malheureux ne se rend pas compte que les trésors ne hantent guère les omnibus.

Saisir le paquet, puis rapidement le cacher sous sa blouse ne fut pour lui que l'affaire d'un instant. Il l'a iait machinalement comme saisi par une idée fixe. Et puis comme il l'a dit plus tard devant le commissaire de police, « il n'aime pas à voir les choses traîner. »

Mais déja Demay est appréhendé au col. Un voyageur est descendu de l'impériale et avec force cri il lui demande la restitution de son bien.

Livré aux agents, Demay est conduit à son domicile pour constater son identité. On frappe à la porte de l'humble demeure.

Demay entend un pas qu'il reconnait bien ; c'est l'aîné des moutards, un enfant de dix ans.

Il ouvre, aperçoit son père et sans voir les agents il lui saute au cou, le couvre de caresses. «Maman, s'écrie-t-il c'est papa qui revient, oh ! comme nous allons être heureux. » Et déjà il cherche à l'entraîner pour lui montrer son autre petit frère qui vient de naître dans la matinée.

Demay ne trouve rien à repondre à cet accueil empressé. Les larmes coulent le long de ses joues. Le malheureux lui qui croyait surprendre sa femme, pouvait-il lui réserver une plus triste surprise. Lui, arrêté comme un voleur.

Les larmes ont coulé ce jour-là dans la famille du pauvre Demay; Les agents eux-mêmes en étaient tout émus. Mais la loi est inflexible ; Demay dut se contenter de serrer dans ses bras ceux qu'il aimait tant puis s'arracha à leurs caresses.

Allons, dit-il en s'en allant, voilà encore une fois le malheur dans la maison, et cette fois ce sera bien ma faute.

Demay a été conduit au dépôr ; le paquet ouvert devant le commissaire de police, ne contenait qu'un pot à colle et une vieille lampe de cuivre !

Bien peu de choses pour une si grande douleur !

REVUE DES SCIENCES

Le phénomène de la phosphorence. — La phosphorence des êtres vivants et celles des matières organiques en voie de décomposition. — Les substances minérales fluorescentes : sulfure de calcium, sulfure de baryum, arragonite, amiante. — Mise en jeu de la phosphorescence minérale par l'action mécanique, l'insolation, la chaleur, l'électricité. — La phosphorescence végétale de la capucine, du pavot, des champignons, de certains *paudanus*, etc. — La fille de Linné et Gœthe. — Les animaux phosphorescents. — La phosphorence du ver-luisant. — Conditions dans lesquelles elle se produit. — Théories qui ont servi à l'expliquer. — Théories de l'insolation, de l'influence électrique. — Probabilité d'un phénomène d'emmagasinement de la lumière par une matière organisée dans ce but ou de la transformation des autres forces en lumière.

—

Le phénomène, si curieux et si élégant, de la phosphorescence animale, c'est-à-dire de la propriété qu'ont certains organismes vivants ou certaines matières en voie de décomposition d'émettre de la lumière, a de tout temps excité la curiosité du vulgaire et sollicité les recherches des savants. Un double fait semble se dégager des études qui ont été entreprises à ce sujet : la phosphorescence, sous la diversité des êtres ou des substances organiques qui en sont douées, est un fait identique ; en second lieu, les plus grandes vraisemblances identifient cette production de lumière avec le fait général de la phosphorescenae tel qu'il a été étudié par les physiciens de notre temps.

La propriété d'émettre de la lumière n'appartient pas seulement en effet à quelques êtres vivants ou à des matières qui en proviennent ; beaucoup de substances minérales soumises à des actions lumineuses, mécaniques, électriques, calorifiques, donnent de la lumière dans l'obscurité. C'est ainsi que le sulfure de calcium, appelé à raison de sa fluorescence *phosphore de Canton*, le chlorure de calcium, l'azotate de calcium, le sulfure de baryum, l'arragonite, plusieurs sortes de diamants emmagasinent en quelque sorte la lumière solaire et la rendent aux milieux obscurs dans lesquels on les place, tandis que les substances ordinaires reflètent la lumière qui tombe sur elles, mais demeurent obscures quand son action a cessé. L'amiante est dans ce cas des premières, et si on l'expose, réduite en poudre ou en sorte de charpie, à l'action d'une lampe ou qu'on la transporte ensuite dans un endroit où la lumière est presque nulle, elle apparaît recouverte d'une phosphorescence pâle.

Ce que fait la lumière pour les substances douées de cette propriété, les actions mécaniques le font également. Tous les enfants savent qu'en frottant deux cailloux de quartz ramassés sur nos routes, ont fait apparaître, au point de contact, une lueur phosphorescente de teinte rouge. Le chlorate de potase pilé dans un mortier donne une lumière qui jaillit à chaque coup de pilon. Si l'on fond de l'acide borique et qu'on le laisse se refroidir, la masse se fendille et la production de chaque fente s'accompagne de jets lumineux. De même aussi l'action de la chaleur produit-elle la phosphorescence de beaucoup de substances, et, fait bien remarquable et qui n'a peut-être pas attiré suffisamment l'attention des physiciens, les matières qui deviennent phosphorescentes par l'action préalable de la lumière le deviennent aussi par l'intervention de la chaleur. L'impressionnabilité à chacun de ces agents est sans doute quelquefois isolée, mais ce sont des exceptions qui n'infirment en rien la généralité de ce fait, dont l'application à la grande loi de la corrélation et de la transmutation des forces me semble absolument naturelle. La physique moderne a en effet édifié sur la base la plus solide la théorie de l'unité des forces physiques, chaleur, lumière, électricité, force chimique, magnétisme, qui ne sont que des modalités de vitesse d'une force unique, le mouvement. Or nous venons de dire que les actions mécaniques, c'est-à-dire le mouvement en acte, produisent la phosphorescence comme le font l'insolation, la chaleur, l'électricité. Chaque corps phosphorescent est doué de propriétés particulières, résultant probablement de son arrangement moléculaire, qui le fait se comporter différemment par rapport à ces agents stimulateurs de la phosphorescence. L'intensité et la teinte de la lumière emmagasinée et émise dans l'obscurité diffèrent pour chaque substance, et, ce qui les distingue surtout, c'est la durée de l'aptitude à luire, durée qui varie de quelques millièmes de seconde à douze, vingt heures et au-delà.

Cette aptitude à produire de la phosphorescence, c'est-à-dire de la lumière, existe également chez les végétaux, mais elle est beaucoup moins répandue dans ce régine qu'elle ne l'est chez les substances de nature minérale et chez les animaux. Chez les végétaux qui en jouissent, elle paraît liée à la période de fécondation. On sait qu'une des fleurs importées du Pérou qui se sont le mieux acclimatées, chez nous, la capucine, et particulièrement sa variétés à grandes fleurs, le *Tropœolum majus*, répand quelquefois une lumière scintillante assez vive, qui se dégage de sa corolle à la suite des journées les plus chaudes de l'année, c'est-à-dire dans les conditions où la plante a été soumise pendant le jour à une insolation énergique. Ce phénomène, observé pour la première fois par la fille de l'illustre Linné, a été constaté également par Gœthe et plus récemment par Fries. De même certains *Paudanus*, les fleurs du pavot d'Orient et quelques champignons présentent quelquefois une phosphorescence remarquable.

Le règne animal, à partir des insectes, abonde en êtres doués de la propriété d'émettre de la lumière, et les matières organiques mortes qui sont phosphorescentes comme l'est la chair du poisson qui se putréfie, ne sont certainement pas lumineuses par elle-mêmes, mais bien parce qu'elles sont un centre de pullulation pour des organismes microscopique munis d'appareils à émission lumineuse. Le bois pourri est dans le même cas, et sa phosphorescence est due à des êtres de même nature, mais non de même espéce, que les *noctiluques*, qui rendent phosphorescentes les eaux de la mer, êtres qui sont peut-être les agents de la fermentation putride qui transforme le bois mort en humus.

Ce phénomène de la phosphorescence animale apparaît surtout dans toute sa beauté chez les insectes qui sont munis d'un appareil spécial d'où se dégage une lumière quelquefois très éclatante. Le ver luisant de nos pays ou lampyre et le type des insectes *porte-lumière* mais son éclat ne peut être comparé à celui d'autres insectes des pays chauds, en particulier de la *fulgore porte-lanterne* (*fulgor lanternaria*), de l'ordre des hémiptères, dont la lumière est assez vive pour qu'on ait prétendu qu'en en réunissant plusieurs dans un local on pouvait lire à la lueur de la clarté qu'ils émettent.

Des recherches expérimentales très intéressantes sur la phosphorescente du ver luisant ou lampyre viennent d'être communiquées à l'Académie des sciences par M. Jousset de Belleime. Il leur avait assigné pour but la solution de ce problème, si souvent poursuivi en vain, de la nature même de la phosphorescence de ces insectes. La faculté d'émettre de la lumière est soumise chez eux à l'influence de la volonté, mais elle peut apparaître néanmoins en l'absence de l'intervention de celle-ci. Pour s'en assurer, ce naturaliste a enlevé chez des vers-luisants la partie du système nerveux qui représente le cerveau des animaux supérieurs, et aussitôt l'appareil lumineux s'est éteint ; mais le passage d'un courant électrique modéré l'a rallumé instantanément. Cette expérience préalable lui permettait de séparer l'influence nerveuse des influences de milieux agissant sur le lampyre pour faire apparaître ou disparaître sa lumière, et écartait ainsi une cause de confusion. Dans ces conditions d'expérience, M. Jousset de Beleime a constaté que l'excitation électrique ne rend l'appareil du ver luisant lumineux que quand il est au contact de l'oxygène ; dans une atmosphère d'azote, d'acide carbonique, d'hydrogène, l'électricité ne le rallume pas Au reste, la nécessité de la présence de l'oxygène pour que la phosphorescence se produise concorde avec ce fait anatomique que de nombreuses *trachées*, ou tubes aériens, entourent l'appareil lumineux du lampyre.

L'action de l'oxygène sur la production de la lumière du ver luisant a conduit M. Jousset de Belleime à se rattacher à une théorie chimique en vertu de laquelle cette lumière serait due à la propriété dont jouit la matière élémentaire de cet appareil de produire de l'hydrogène phosphoré, gaz qui est spontanément inflammable, et par suite lumineux quand il arrive au contact de l'air. L'animal aurait la faculté de suspendre momentanément l'activité de son appareil, c'est-à-dire le dégagement de gaz hydrogène phosphoré.

L'opinion qui voit dans la phosphorescence du ver luisant un phénomène d'électricité ne saurait trouver un argument dans les effets d'un courant qui remet en activité cette phosphorescence, tandis que l'hypothèse qui rattache la propriété lumineuse du ver luisant à un fait général de phosphorescence, tel qu'il s'observe dans les trois règnes de la nature, me semble bien autrement vraisemblable.

La lumière solaire frappe un appareil constitué par une matière granuleuse spéciale, douée de la propriété de phosphorescence. Elle emmagasine la lumière et la rend dans l'obscurité. Elle a la faculté de transformer l'électricité en lumière et celle-ci en mouvement ; c'est lorsque cette lumière prend la forme du mouvement, sous l'influence de la volonté du lampyre, que se manifestent les éclipses lumineuses. Prend-on cette substance susceptible de phosphorescence et l'écrase-t-on, on la voit encore, en dehors de toute influence de la vie et de la volonté, émettre des lueurs qui ressemblent à celles qu'une allumette phosphorée laisse dans l'obscurité sur l'objet qui a servi de frottoir. M. Jousset de Belleime a constaté, à ce propos, qu'un écrasement violent de de l'appareil du lampyre éteint sa phosphorescence, tandis qu'un écrasement incomplet et ménagé la laisse persister. Il en conclut que la désorganisation des granules élémentaires de cet appareil ne leur permet plus de fonctionner comme laboratoires d'hydrogène phosphoré. N'est-il pas plus naturel d'admettre que cette substance devient phosphorescente sous une action mécanique, comme elle le devient sous une action électrique. L'analogie permet de supposer qu'en chauffant cette matière on lui donnerait la propriété de luire dans l'obscurité. Si donc l'appareil des lampyres donne de la lumière dans les conditions générales où se produit le phénomène de la phosphorescence des matières minérales, il est logique d'envisager sa phosphorescence comme se rattachant à la même cause : à savoir, la propriété de conserver la lumière due à l'insolation et peut-être aussi celle de tranformer en lumière les autres forces : chaleur, électricité, mouvement.

La phosphorescence de la mer est due, comme les diverses teintes qu'elle présente, à la présence d'une quantité infinie d'animalcules microscopiques appartenant à la classe des mollusques et à celle des zoophytes. Ce phénomène, qui est si fréquent dans les mers tropicales, se reproduit aussi quelquefois sur nos côtes dans la saison chaude. Des animaux divers tels que le *pyrosoma*, la noctiluque — en particulier la *noctiluca miliaris*, des *mammaria*, phosphorescents sur toute la surface de leur corps ou munis d'organes pyrophoriques spéciaux, viennent à la surface de la mer lorsque le temps est calme, la mer houleuse, la température chaude et que l'électricité surabonde dans l'atmosphère.

C'est là, comme Ehrenberg et Quatrefages l'ont démontré, la cause la plus habituelle de la phosphorescence de la mer. Il faut y joindre aussi la luminosité qui appartient à beaucoup de matières organiques en voie de putréfaction. Mais, comme je le disais en commençant, cette phosphorescence des matières putréfiées est très vraisemblablement due à la pullulation d'infusoires doués eux-mêmes de la phosphorescence, de sorte qu'une même cause réunirait la *phosphorescence vivante* et la *phosphorescence morte*. Il n'est pas d'ailleurs nécessaire d'admettre pour ces êtres infimes un appareil spécial destiné à la production de la lumière. La substance phosphorescente qui est localisée dans l'appareil du ver luisant peut très bien être diffuse chez eux et entrer dans la composition anatomique de leur enveloppe extérieure. Quant au rapport qui existe entre la phosphorescence par insolation d'une substance minérale, l'arragonite par exemple, et celle de la matière granuleuse de l'appareil d'un lampyre, il gît vraisemblablement dans un fait de disposition moléculaire analogue, mais qui n'est jusqu'ici justiciable ni des sens ni des instruments.

FONSSAGRIVES.

Choses & Autres

***

L'autre jour, un incendie a détruit entièrement une maison habitée par un huissier.

Un débiteur, qui possédait chez cet officier ministériel plusieurs billets impayés, s'est écrié, en apprenant ce désastre :

— Quel chance ! voils un incendie qui éteint mes dettes.

***

On sait que Victor Hugo et Emile Augier sont intimement liés, quoique professant des opinions absolument différentes.

Un jour que la conversation était tombée sur la politique.

Avouez, dit Hugo en riant, que vous êtes un affreux réactionnaire, et que si jamais vous arriviez au pouvoir, vous seriez capable de demander ma tête.

C'est vrai, répondit Augier, sur le même ton, seulement, je la prendrais pour moi.

***

Un joli mot de K...

Il va dîner chez son père, où il trouve ses deux oncles, son beau-frère et un cousin.

Depuis le potage jusqu'au dessert, c'est à qui morigénera notre malheureux K.. Au dessert celui-ci, impatienté, finit par demander de quel droit on l'assomme ainsi.

— Du droit que nous donnent les liens qui nous unissent ! s'écrient-ils en chœur.

Et K... :

— Mon Dieu, que c'est embêtant d'avoir des parents dans sa famille !

Hier, le pape Léon XIII publiait la célèbre encyclique *Æterni Patris* préconisant la doctrine de saint Thomas, et nous rappelons à ce sujet que la *Société générale de Librairie Catholique* possède, dans son *Billuart* et dans son *Collegii Salmanticencis Cursus theologicus*, la plus vaste synthèse thomiste qui existe.

Aujourd'hui, Sa Sainteté publie une nouvelle encyclique sur la question doctrinale du MARIAGE, et c'est encore la *Société générale de Librairie Catholique* qui possède sur ce sujet un véritable arsenal :

Le MARIAGE *Conférences*, par Mgr Isoard ; le MARIAGE *au point de vue des lois*, par M. DE BRÉDA ; le MARIAGE CHRÉTIEN *et le Code Napoléon*, par le P. CH. DANIEL ; L'AMOUR CHRÉTIEN *dans le mariage*, par LÉON GAUTHIER ; puis, l'éclatante riposte de PAUL FÉVAL à Alexandre Dumas : PAS DE DIVORCE ! qui paraît demain et vient compléter cette incomparable liste.

Nous ferons remarquer à cette occasion l'étonnante activité de la *Société générale de Librairie Catholique*, dirigé par Victor Palmé. Les actionnaires de cette belle entreprise, comme les catholiques en général, ont lieu de s'en réjouir.

1 vol. in-12 de 364 pages, titres rouge et noir : 3 fr.

Adresser les demandes à M. Victor PALME, directeur de la *Société générale de Librairie Catholique*. 76, rue des Saints-Pères, Paris.

L'ARTICLE 7 DEVANT LA RAISON ET LE BON SENS.

La première édition de cet ouvrage, publiée sous le format in-8°, a été immédiatement enlevée. A la demande d'un grand nombre de lecteurs, et dans un but de propagande, la *Société générale de Librairie Catholique* vient d'en faire une édition populaire, format in-12 et à 1 FRANC.

Nous la recommandons vivement. Comme nous l'avons déjà dit, le volume se compose de huit chapitres :

M. Jules Ferry et l'article 7, — l'article 7 et le droit de la famille, — l'article 7 et le droit de l'Etat, — l'article 7 et les deux Frances, — l'article 7 et le cléricalisme, — l'article 7 et le Jésuitisme, — l'article 7 et la liberté, — l'article 7 et le droit commun.

Cette œuvre nouvelle du P. FÉLIX peut entrer en comparaison avec ses pages les plus éloquentes. Répandons-les par milliers dans le peuple et parmi les gens prévenus, égarés par les luttes opiniâtres de la polémique : elles les ramèneront sûrement à la *raison* et au *bon sens*.

Adresser les demandes à M. Victor PALME, directeur de la *Société générale de Librairie Catholique*, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

NOUVELLES DU MATIN

ELECTION DE LA DORDOGNE

Hier dimanche, 7 mars, a eu lieu dans la Dordogne l'élection de deux sénateurs en remplacement de MM. Magne et de Fourtou, décédés. Voici le résultat du premier tour de scrutin :

MM de Fourtou, conservateur	363	voix
de Bosredon, »	317	»
Garrigat, républicain	397	—
Chavoix, républicain	288	—
Gibiat, conservateur	70	—

M. de Fourtou est élu au premier tour.

M. Bosredon est élu au deuxièrme tour de scrutin avec 368 voix.

M. Gibiat se désiste.

Paris, 7 mars.

Le prince Orloff et tout le personnel de l'ambassade russe assistait hier à la scirée du ministère des affaires étrangères. On croit que le prince Orloff a voulu démentir ainsi le bruitde sa démission.

ANGLETERRE

Londres, 7 mars, 9 h. 50 m.

M. Bourke, recevant hier une députation de la Chambre de Commerce de Manchester, à l'occasion des négociations poursuivis pour la conclusion d'un traité de commerce avec la France, a répondu :

«Le gouvernement anglais fait de temps en temps tous ses efforts pour amener le gouvernement français à envisager la question à un point de vue libéral.

» Le gouvernement a reçu aujourd'hui même certaines communications à ce sujet.

» On ne peut pas dire, a ajouté M Bourke, que tout espoir est perdu ; toutefois, il existe certains indices, assez nombreux, même, qui induisent à penser que les droits sur un grand nombre de marchandises, ne seront pas fixés d'une façon aussi favorable que par le passé. Le gouvernement fera tout son possible pour amener le gouvernement français à traiter cette affaire comme l'Angleterre. »

RUSSIE

Saint-Petersbourg, 7 mars.

Le journal officiel, le *Messager de l'Empire*, publie un rescrit mentionnant d'une manière flatteuse les services rendus à la flotte russe par le grand duc Constantin.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal officie* d'aujourd'hui :

Loi portant approbation des tarifs télégraphiques établis par la convention conclue le 28 juillet 1879 entre la France et la Grande-Bretagne.

—

A propos du vote qui va avoir lieu sur l'article 7 le *Figaro* termine ainsi son premier article :

« Le vieux Changarnier s'écriait un jour: « La République conservatrice, c'est une vierge folle déguisée en religieuse ! » — Le déguisement est bien tombé aujourd'hui ; mais l'Europe monarchique, croyante, traditionnelle, en se voyant menacée par certaines doctrines, veut savoir si elle a décidément devant elle un être réfléchi, capable de se contenir et de se conduire, ou une force folle dont les écarts pourraient commander des mesures de précaution.

« L'heure est solennelle. C'est aux Sénat de donner aux gouvernements européens la réponse qu'attendent impatiemment leurs ambassadeurs. »

—

Le *Mot d'Ordre* publie une protestation des déportés à bord de la *Loire* contre les mauvais traitements qu'ils auraient eu à subir pendant la traversée : « Nous ne croyons mieux faire, ajoute en terminant ce document que de livrer à la publicité des actes comme ceux que nous venons de vous signaler, tout en passant sous silence les vexations de toutes sortes qui ont été exercées contre nous et que nous tenons à votre disposition.

» Et de faire connaître à l'opinion publique, à qui nous devons notre liberté, la façon dont les fonctionnaires de la République traitent des citoyens rendus à leur patrie.

« Nous nous permettons encore cette dernière réflexion, c'est que tant qu'un fonctionnaire ne sera pas responsable, il n'y aura aucune garantie pour la liberté de chacun, et que la République n'existera que de nom, pour la forme, sans exister de fait.»

—

Hier, dimanche, a eu lieu, à la salle Chayne, une réunion publique à l'invitation de M. Allain-Targé, député du dix-neuvième arrondissement. M. Allain-Targé devait rendre compte à ses électeurs de la gestion de son mandat pendant la dernière année législative.

—

Le citoyen Talandier, député, a rendu compte également hier, dimanche, à ses électeurs du mandat que ceux-ci lui ont confié.

—

Aujourd'hui a eu lieu, à Lyon, la réunion préparatoire des délégués sénatoriaux convoqués pour dimanche prochain. Après deux tours de scrutin, ont été adoptés comme candidats MM. Edouard Milland, député, et Vallier, conseiller général. Ces deux candidats sont, on le sait, républicains.

Le centre gauche, par son organe, le *Courrier de Lyon*, propose les candidatures de MM. Arles, négociant, et Dubost, conseiller à la cour d'appel.

—

Une dépêche de Vienne, adressée au *Gaulois*, annonce que la plupart des journaux viennois approuvent hautement la décision prise par le gouvernement français dans l'affaire Hartmann.

—

La *Lanterne* annonce que les conseillers municipaux de Marseille ont signé, hier, une déclaration qui constate de nouveau la nécessité de la création des ports sud, et demande à la Chambre de hâter la création impérieusement réclamée par l'opinion publique.

—

Le *Gaulois* assure que l'expulsion de quelques sujets russes compromis dans les complots nihilistes et réfugiés en France, aurait été résolue.

—

On annonce la nomination de M. Boucher-Cadart, directeur de la sûreté générale, comme conseiller à la cour d'appel de Paris.

Il serait remplacé par M. Cazelles, directeur de l'administration pénitentiaire.

Petite Bourse du 7 mars

5 %, 116.22 1/2, 31 1/4 30. — Italien, 81.12 1/2, 15. — Florin, 74 3/8. — Hongrois, 86 5/16 3/8. — Russe, 88 7/8 15/16. — Oriental, 60 1/8 3/16. — Turc, 10.90, 96. — Egypte, 233.75, 283.75, 282.50, 283.12. — Ferme.

Dépêches Télégraphiques

LE PRINCE RODOLPHE D'AUTRICHE ET LA PRINCESSE STÉPHANIE DE BELGIQUE.

Vienne, 7 mars.

On annonce que le prince héritier Rodolphe d'Autriche est fiancé à la princesse Stéphanie de Belgique.

Constantinople, 7 mars.

Les musulmans, pour échapper aux persécutions des Bulgares, quittent en grand nombre la Roumélie et viennent demander protection aux consuls.

Lisbonne, 7 mars.

Un meeting a eu lieu aujourd'hui au théâtre populaire pour demander le rejet des projets budgétaires de 1880.

Le théâtre était comble.

L'ordre n'a pas été un seul instant troublé.

Rome, 7 mars.

Ce n'est pas M. Rendell. mais M Utkinson Amstrong, qui a été blessé par l'explosion du canon du *Duilio*.

Dans les cercles militaires, on assure que le Gouvernement aurait l'intention de changer le système des canons de gros calibre et d'adopter le chargement par la culasse.

LES SAVANTS CATHOLIQUES A ROME

Rome, 7 mars.

Le Pape a reçu, à midi, solennellement les savants du monde catholique, à l'occasion de la fête de Saint-Thomas d'Aquin.

Environ 3,000 personnes étaient présentes ; parmi elles on remarquait plusieurs cardinaux et de nombreux évêques.

Mgr Tripepi, promoteur de cette démonstration, a lu une adresse faisant l'éloge du grand auteur de la philosophie catholique.

Le Pape a répondu et, dans un long discours, il a démontré que la philosophie de Saint-Thomas d'Aquin est aujourd'hui comme une ancre de salut pour la société ruinée dans ses bases.

Le Pape a constaté la sublimité de cette philosophie si admirablement utile à l'unité de l'Eglise. Il a recommandé à tous les instituts l'adoption de cette philosophie.

Le discours du Pape n'est que la répétition et le développement des idées exprimées dans l'encyclique *Œterni Patris*.

De chaleureux vivats ont accueilli ce discours du Pape.

Les évêques catholiques des Etats-Unis ont fait présenter aujourd'hui au Pape une adresse dans laquelle ils adhèrent à l'encyclique relative à la philosophie de Saint-Thomas.

COMMERCE

Circulaire de M. Paul Pierrard, courtier.

Londres, le 6 mars 1880.

L'affluence des acheteurs a sensiblement diminué pendant la troisième semaine d'enchères de laines coloniales. Il y a beaucoup de vides sur les bancs étrangers.

Malgré cela, le marché reste ferme et conserve les hausses successives qu'on a signalées.

Il ne peut en être autrement en présence du rapprochement de la clôture au 12 de ce mois, et des catalogues de moins en moins importants, distribués aux acheteurs.

Les achats pour l'exportation n'atteignent pas les chiffres habituels à cette époque de l'année. Depuis l'ouverture jusqu'au 3 courant les ventes se répartissent comme suit:

Pour les Iles britanniques	64,209 b.
Pour l'exportation. . . .	65,330 b.

Certains manufacturiers étrangers, encore pourvus de laine, préfèrent attendre que la cherté actuelle des laines brutes produise une amélioration ultérieure des cours des fils et tissus. Il y a encore un grand pas à faire dans cette direction surtout en France.

Les nouvelles des districts manufacturiers anglais signalent, une continuation d'affaires satisfaisantes.

D'après le tableau ci-dessous on a offert jusqu'ici 154,552 balles, desquelles 153,533 balles sont vendues et 1,019 balles retirées. Pour la quatrième et dernière semaine on offrira 33,376 balles.

Situation du marché aux laines coloniales le 6 mars 1880.

PROVENANCES	stock pour la 1re série	vendues	QUANTITÉS retirées.	pour la 4me semaine.
Sydney	30 640 b.	21 039 b.	199 b.	7 572 b.
Port-Philippe	72 881 »	57 060 »	299 »	8 126 »
Van Diémen	»	282 »	— »	— »
Adélaïde	41 427 »	31 969 »	10 »	9 426 »
Swan River	1 215 »	801 »	— »	412 »
Nouvelle-Zélande	9 074 »	8 486 »	15 »	1 600 »
Total d'Australie, moins 12,000 balles réexpédiées.	143 519 »	119 882 »	522 »	27 136 »
Cap de Bonne-Espérance, moins 14,000 balles réexpédiées.	43 489 »	33 531 «	496 »	6 240 »
Ensemble	187 008 »	153 533 »	1 019 »	33 376 »

Cours du change, à la bourse du 2 mars.

Paris courts jours,	25,23 3/4	à 26 1/4
dito trois mois,	25,42 1/2	à 45
Belgique	25,47 1/2	à 50
Du 4 courant		
Paris courts jours,	25,25	à 27 1/2
dito trois mois,	25,42 1/2	à 45
Belgique.	25,47 1/2	à 50

AIRE. — Marché aux céréales du 4 mars

	1er prix	2e prix	3e prix
Blé froment	26 »»	22 08	18 50
Seigle	»» »»	»»	»» »»
Escourgeon	14 50	13 46	12 25
Avoine	10 25	»8 95	»8 »»
Fèves	23 »»	18 27	14 50
Colza	»» »»	»» »»	»» »»
Graine de lin	31 50	26 67	24 »»
Œillette	»» »»	»» »»	»» »»
Cameline	19 »»	17 75	17 50
Moutardelle	35 »»	31 50	27 50
Pois	31 »»	26 42	24 »»
Pommes de terre	»» »»	» »»	» »»
Beurre, le kil.	»» »»	» »»	»» »»
Œufs, les 26	»» »»	» »»	»» »»

MARCHÉ DE CAMBRAI du 6 mars.

			GRAINES		
Blé blanc...	21 ..	à 22 50	Œillette.....	41 ..	43 ..
Blé roux....	19 ..	20 50	Colza.....	21 ..	22 ..
Seigle.....	12 ..	14 ..	Cameline....	16 ..	18 ..
Avoine.....	7 50	9 20	Lin.....	.. ..	.. ..
Far. 1re qté.	46 ..	.. ..			
» 2e qté	44 ..	.. ..	HUILES		
	TOURTEAUX				
Œillette....	26 ..	.. ..	Œillette 1re qté....	162 ..	
Colza.....	17 ..	18 50	» 2e qtés...	.. ..	
Cameline....	18 50	.. ..	Colza épurée.....	76 ..	
Lin du pays.	26 50	27 50	» brute.....	72 ..	
Lin étrang...	.. ..	.. ..	Cameline.....	.. ..	
			Lin du pays.....	67 ..	

Santé et énergie à tous rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipation, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dyssenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insommies, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang, irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 52 ans de succès, 100,000 cures y compris celle de Madame le duchesse de Castiestuart, le duc de Pluskow, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,614: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion; affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière LEON FRYCLET, Instituteur à Cheyssoux (Haute-Vienne.)

Cure N° 99.625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guerri à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit, et des insommies horribles. Contre toutes ses angoisses, tous ses remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25: le 1/2 kil., 4 fr. le kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil. 70 francs. FRANCO. — Dépôt à Roubaix, chez MM. Morelle-Bourgeois; Desfontaines, épicier sur la place; Boubert, Epicerie-Centrale, 13, rue Saint-Georges; à Tourcoing, chez MM. Bruneau, pharmacien, rue de Lille, Despinoy, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Cie, (Limited), rue Castiglione, Paris.

VIN & SIROP DE DESPINOY

D'extrait simple et sirop d'extrait ferrugineux et de foiesmorues, seuls approuvés par l'Académie de Médecine de Paris Action plus prompte plus puissante que celle de l'huile ; odeur et saveur agréables, digestion facile. Excellents réparateurs.

Dép. gén. Maison F. DUPONT, boulevard de la Liberté, Lille.

DESCHODT, à Roubaix, et la plupart des pharmacies.

Crédit Foncier de France

2me EMPRUNT COMMUNAL

de 500 millions

EN OBLIGATIONS DE 500 F. 3 0/0

AVEC LOTS

ENTIÈREMENT CONFORMES

AU TYPE DES OBLIGATIONS COMMUNALE ÉMISES LE 5 AOUT 1879

Par arrêté de M. le Ministre des finances, en date du 27 décembre 1879, le Crédit Foncier a reçu l'autorisation de faire un nouvel Emprunt communal de 500 millons. Cet emprunt était devenu nécessaire par suite de l'emploi, aujourd'hui complet des fonds provenant de l'émission des obligations communales du 5 août 1879. Une décision ministérielle du 8 janvier 1880 a autorisé le Crédit Foncier à émettre immédiatement, sur les 1 million d'obligations formant la totalité de l'Emprunt, le nombre de titres nécessaires pour réaliser une somme de 270 millions, correspondant aux nouvelles demandes d'emprunt des communes.

Les titres consistent en **Obligations** de 500 francs 3 0/0, remboursables en 60 ans ayant droit à **6 tirages annuels de lots** les 5 février, 5 avril, 5 juin, 5 août, 5 octobre, 5 décembre. Chaque tirage comporte :

1 oblig. remb. par	100,000 0fl
1 — —	25,000 »
6 obligat. remb. par 5,000 francs soit. . . .	30,000 »
45 obligat. remb. par 1,000 francs soit. . . .	45,000

Ce qui fait **53 lots** par tirage, pour . **200,000** fr. et **318 lots** par an pour **1,200,000** fr. Le 1er tirage aura lieu le 5 Avril 1880.

Les obligations sont numérotées de 1 à 1,000,000 et forment 100 séries de 10,000 titres. En cas de remboursement par anticipation des prêts communaux pour lesquels l'Emprunt est émis, le Crédit Foncier rachèterait au pair, à la suite d'un tirage spécial, une ou plusieurs séries dudit emprunt, afin de maintenir (art. 76 des statuts) l'équilibre entre les prêts et les titres en circulation. Les obligations ainsi rachetées continueront à concourir aux tirages et pourront être émises de nouveau, après réalisation d'autres prêts communaux.

Les intérêts des obligations sont payables les 1er mars et 1er septembre, à Paris, au Crédit Foncier et dans les départements, dans toutes les Recettes des finances.

Les titres sont délivrés sous forme **d'obligations définitives**, au fur et à mesure des demandes et moyennant le **paiement immédiat de la totalité du prix** d'émission, fixé à **485 francs**.

Les demandes sont reçues

A PARIS : au Crédit Fonc